



**ETUDES TECHNIQUE, ECONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET DE SECURITE
ROUTIERE POUR L'AMENAGEMENT DES PISTES RURALES (PREMIERE ET DEUXIEME
TRANCHES DE 1 000 KM CHACUNE) EN REPUBLIQUE DU BENIN**

AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES n°001

Pays de l'emprunteur : République du Bénin

Nom du projet : Etudes technique, économique, environnementale, sociale et de sécurité routière pour l'aménagement des pistes rurales (première et deuxième tranches de 1 000 km chacune)

Références des accords d'avance de fonds : n°2021031/AF BN 2022 1600 du 21/06/2022 et
n°2022026/AF BN 2022 1400 du 21/06/2022

1. La République du Bénin a obtenu auprès de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), des ressources en vue du financement des études technique, économique, environnementale, sociale et de sécurité routière pour l'aménagement des pistes rurales (première et deuxième tranches de 1 000 km chacune).

2. Les prestations du Consultant consistent à réaliser des études dans le cadre du programme d'aménagement des pistes rurales (première et deuxième tranches de 1 000 km chacune). Il s'agira essentiellement de :

- mener des études techniques (campagne d'inspections, essais de reconnaissance et géotechniques, recherche de carrières, travaux et études topographiques, études hydraulique et hydrologique et dimensionnement) sur les axes proposés par le maître d'ouvrage ;
- mener les études économique (détermination de la rentabilité économique) ;
- mener les études de sécurité routière (présentation du dispositif et des actions à mener en vue d'améliorer la sécurité routière) ;
- mener les études environnementale et sociale (évaluation des risques ainsi que des impacts environnementaux et sociaux potentiels relatifs aux activités du projet, proposition des mesures d'atténuation ou correctives des impacts négatifs, proposition des mesures de maximisation des impacts positifs, de prévention et de gestion des risques afférents ; élaboration du Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) assorti des coûts de mise en œuvre des différentes mesures proposées et du Plan d'Actions de Réinstallation (PAR) spécifique aux pistes rurales) ;
- proposer des options d'aménagements adéquats ;
- établir le Dossier d'Appel d'Offres des travaux.

Le projet comporte deux (02) tranches réparties chacune sur un linéaire de 1000 km.

La première tranche concerne cinq (05) départements à savoir l'Atlantique, l'Atacora, la Donga, le Borgou et l'Alibori.

La deuxième tranche concerne huit (08) départements à savoir l'Ouémé, le Plateau, le Mono, le Couffo, le Zou, les Collines, le Borgou et l'Alibori.

3. Les prestations sont constituées de quatre (04) missions distinctes pour chaque tranche.
4. Les procédures seront conduites en application des Directives pour la passation des marchés de services de consultants financés par un prêt ou une avance de fonds de la Banque Ouest Africaine de Développement et publiés, dès leur communication, sur le site web de la Banque (www.boad.org) et dans un quotidien national de large diffusion du pays de l'emprunteur. L'Avis à Manifestation d'Intérêt sera disponible à compter du mercredi 21 août 2024.
5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intention, aux adresses suivantes :

SECRETARIAT DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS (PRMP) DE LA SOCIÉTÉ DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (SIRAT SA),
Immeuble SCI Trait d'union, von Obama Beach, quartier Ahwanleko Plage ; 04 BP : 1109
Cotonou Bénin ; Tél: +229 21 60 45 45 / 97 48 70 55 ; e-mail: prmp@sirat.bj

Cotonou, le 13 Août.....2024

La Personne Responsable des Marchés
Publics de SIRAT,




Salifou MAMAN